

Centre canadien des technologies de déminage



Lorsqu'il a établi le Fonds canadien contre les mines terrestres, le gouvernement fédéral a reconnu qu'il fallait aussi mettre au point de nouvelles technologies pour répondre aux

besoins de l'action humanitaire dans ce domaine. Aussi a-t-il créé le Centre canadien des technologies de déminage (CCTD), situé à la Base des Forces canadiennes située à Suffield (Alberta). Cet endroit a été choisi en raison de la proximité du Centre de recherches pour la défense Suffield (CRDS) et du terrain d'expérimentation et d'essais. Grâce à son association avec le Centre de recherches, le CCTD a accès aux services d'experts et à des installations hautement perfectionnées, mises au point dans le cadre du programme militaire de recherche et développement (R-D) en déminage.

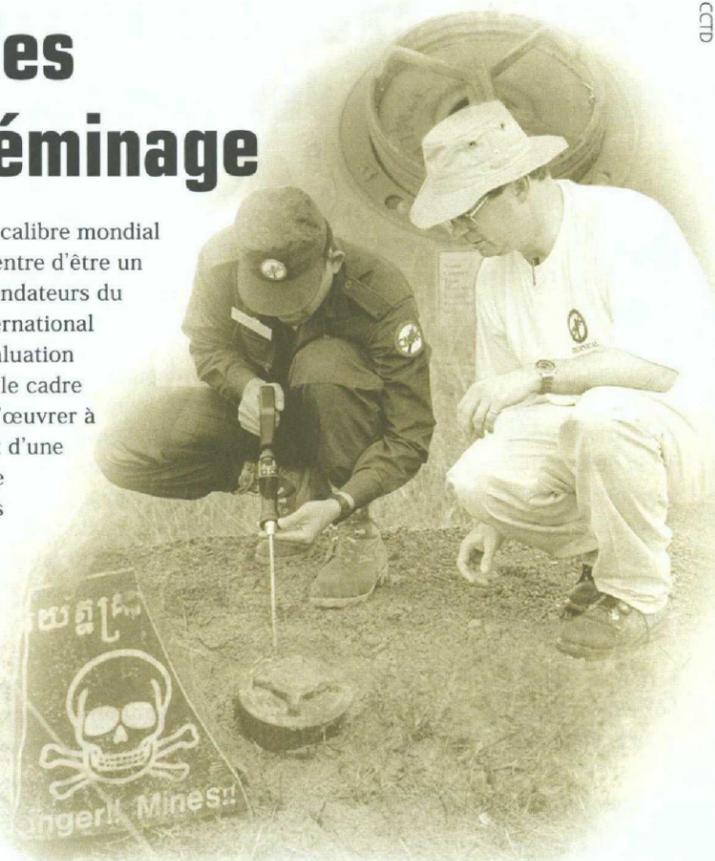
Résultat d'un partenariat formé par le ministère de la Défense nationale (MDN) et Industrie Canada, le CCTD a pour mission de mener des activités de R-D sur les technologies à faible coût destinées au déminage humanitaire, et de les commercialiser. Le MDN se concentre sur le volet R-D, tandis qu'Industrie Canada collabore avec le secteur privé dans le but de mettre en marché les technologies prometteuses dans le cadre du programme Partenariat technologique Canada.

Faisant appel aux installations d'expérimentation et d'essai de Suffield, le CCTD évaluera les nouvelles technologies afin de veiller à ce qu'elles répondent aux besoins des experts en déminage. L'accès à ces

installations de calibre mondial permettra au Centre d'être un des membres fondateurs du Programme international d'essais et d'évaluation (ITEP) et, dans le cadre de ce dernier, d'œuvrer à la mise au point d'une norme mondiale d'évaluation des nouvelles techniques de déminage.

Un volet important du mandat du CCTD l'enjoint d'acquiescer et de diffuser l'information technique relative au déminage. Le Canada et l'Union européenne ont proposé une initiative importante à cet égard, soit le Forum d'information, qui organisera des ateliers et éditera une revue internationale consacrée à la technologie du déminage. Tout en mettant l'accent sur l'information technique, le Forum sollicitera activement la participation des organismes de déminage et veillera à ce que son produit réponde directement à leurs besoins.

Le CCTD apportera une contribution importante à la protection des démineurs et à la recherche de solutions de remplacement aux mines antipersonnel. Il s'emploiera à protéger les démineurs en comprenant mieux comment se produisent les blessures dues à l'explosion des mines afin d'améliorer les vêtements et l'équipement de protection. Une étude



Le CCTD met à l'essai les nouvelles technologies de déminage et en fait l'évaluation. Cette sonde a été mise à l'essai au Cambodge.

opérationnelle du rôle des mines antipersonnel dans les conflits armés marque le début des travaux consacrés aux solutions de rechange.

Au cours de la première année complète de fonctionnement, on a établi le programme général du CCTD et lancé plusieurs projets importants. Les installations d'essai et d'évaluation du Centre sont employées de façon régulière. Par sa participation active au Forum d'information et à ITEP, le Centre a pris un bon départ dans l'échange de renseignements et la normalisation des méthodes d'essai. En maintenant des liens étroits avec les organismes chargés du déminage, le CCTD pourra s'assurer que ses activités profitent à ceux qui travaillent sur le terrain. Pour de plus amples renseignements, voir le site web du Centre (www.ccmatt.gc.ca).

CCTD



La CIMT vise la centième ratification

Depuis sa deuxième assemblée générale, qui coïncidait avec la première réunion des États parties à la Convention d'Ottawa, au Mozambique en mai dernier, la Campagne internationale pour interdire les mines n'a pas relâché ses efforts à travers le monde. La CIMT s'est fixé pour objectif d'obtenir la centième ratification de la Convention d'Ottawa d'ici le 1^{er} mars 2000. À la réunion de Maputo, elle a ajouté les États-Unis à sa liste de pays qu'elle souhaite le plus voir ratifier la Convention et elle a convenu de redoubler ses efforts en vue de faire adopter la Convention par les ex-républiques de l'Union soviétique et les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Elle s'est aussi engagée à exercer des pressions continues sur tous les États qui n'ont pas encore signé la Convention en vue de les amener à le faire, ainsi que sur les acteurs non étatiques afin qu'ils souscrivent à l'esprit et à l'objectif de la Convention.

Au cours de sa réunion de Maputo, la CIMT s'est engagée à participer au programme de travail intersessionnel établi à la réunion des États parties. Les groupes de travail de la CIMT correspondent aux cinq comités permanents d'experts qui travaillent entre les sessions, et la CIMT a désigné un employé à temps plein qui servira d'agent de liaison auprès des gouvernements relativement aux travaux des comités.

Promotion internationale

Au cours des derniers mois, des membres de la CIMT ont organisé des conférences ou participé à des colloques en Allemagne et en Croatie. Un atelier national tenu au Nigéria a aidé à mettre en branle le processus devant amener le nouveau gouvernement du pays à donner son adhésion à la Convention.

La CIMT a également effectué des missions de promotion au Kosovo, en Corée, dans les Émirats arabes unis et ailleurs. Elle a envoyé des lettres aux chefs d'État et mené des activités de promotion au Sommet de la Francophonie au Nouveau-Brunswick en septembre et à l'Assemblée générale de l'ONU à New York. Également en septembre, elle a effectué une visite aux missions des pays ciblés à New York; en octobre, elle a profité de la tenue d'un Sommet spécial du Conseil européen en Finlande pour faire des pressions en faveur de l'interdiction des mines.

Pendant les prochains mois, des séminaires régionaux et thématiques se tiendront en Géorgie, au Panama, en Égypte, dans la Corne de l'Afrique et aux États-Unis dans le cadre de la campagne continue en faveur de l'adoption et de la mise en œuvre universelles de la Convention.

Campagnes nationales

En France, des militants ont érigé des pyramides de chaussures et organisé des activités dans 20 villes au cours du mois de septembre. En Italie, la campagne nationale a organisé des activités dans le cadre de la Semaine de la paix; elle a notamment accueilli une délégation de spécialistes afghans de l'action antimines. Une campagne d'envoi de cartes postales au président du Brésil, Fernando Henrique Cardoso, a été lancée le 1^{er} octobre, date d'entrée en vigueur de la Convention dans ce pays.

La CIMT a aussi diffusé plusieurs alertes à l'action en provenance de ses antennes nationales. L'une d'elles visait une société d'État roumaine, Romtehnica, qui était à la recherche d'acheteurs de mines antipersonnel lors d'une foire d'armements au Royaume-Uni. Ce dernier pays est un État partie à la Convention, tandis que la Roumanie ne l'a pas encore ratifiée.

Une autre alerte demandait que des pressions soient exercées sur un comité du Congrès des États-Unis qui envisageait de financer le système RADAM, contenant à la fois des mines antipersonnel et des mines antichars. L'adoption de ce système serait contraire à l'intention exprimée par le gouvernement américain d'adhérer à la Convention d'Ottawa d'ici 2006.

— Liz Bernstein, CIMT



Carte postale envoyée par la campagne brésilienne pour l'interdiction des mines au président Fernando Henrique Cardoso au moment de l'entrée en vigueur de la Convention d'Ottawa au Brésil, le 1^{er} octobre 1999.